

# Une enquête d'exception

## *Sans-abri, sans-domicile : des interrogations renouvelées*

Aussi loin que l'on remonte dans l'histoire, la figure de l'indigent, du vagabond, du clochard, du sans-abri ou du sans-domicile a toujours suscité des réactions ambiguës de fascination et de rejet. Bien des facteurs y contribuent : le caractère « spectaculaire » de la vie dans la rue, « miroir de nos peurs et de nos solidarités » (Roulleau-Berger, 2004), les sentiments de compassion mêlée de culpabilité, l'attraction et la crainte, voire le dégoût devant des situations extrêmes de souffrance et de déshumanisation (1). Nombreuses sont les œuvres littéraires (Jack London, 1902 ; Georges Orwell, 1931), les enquêtes qualitatives, les recherches – à caractère essentiellement anthropologiques ou sociologiques (Georg Simmel, 1908 ; Alexandre Vexliard, 1957) – qui ont analysé dans le passé la typologie et les parcours des marginaux sans pour autant avoir réussi à infléchir les représentations collectives profondément ancrées dans l'inconscient collectif.

Il est cependant des périodes où l'augmentation ou la visibilité plus grande des personnes « à la rue » et l'apparition parmi elles de populations auparavant inconnues posent aux acteurs sociaux, aux responsables politiques, et à la société tout entière des problèmes nouveaux. En attirant l'attention sur ces périodes charnières, où le développement de la marginalité semble répondre à des bouleversements économiques et sociaux, les travaux du sociologue Robert Castel (1995a ; 1995b) ont soulevé une question importante pour l'orientation des politiques publiques. Pour lui, « ce qui se cristallise à la périphérie de la structure sociale – sur les vagabonds avant la révolution industrielle, sur les « misérables » du XIX<sup>e</sup> siècle, sur les « exclus » d'aujourd'hui – s'inscrit dans une dynamique sociale globale » (Castel, 1995a) ; « la marginalité [...] trouve son origine dans les structures de base d'une société, l'organisation du travail et le système de valeurs dominantes. Les marginaux paient très cher leur écart, mais constituent en même temps un facteur de changement historique » (Castel, 1995b).

Ainsi, lorsqu'elles se développent et se transforment, les situations extrêmes de précarisation renverraient à un problème social majeur : outre les souffrances et les dangers qu'elles représentent, elles seraient en fait alimentées par l'émergence et le développement de zones de « turbulence sociale » que des actions ciblées seules sont impuissantes à réguler.

Au début des années 1990, un net regain d'intérêt et d'inquiétude s'est manifesté en France, comme d'ailleurs au niveau européen (2), au sujet des sans-abri.

*« Il y a des sans-abri dans nos villes, on les voit, on les croise dans une société opulente où le nombre de m<sup>2</sup> par habitant n'a jamais été aussi élevé. Ils sont de plus en plus nombreux ou, en tous cas de plus en plus présents, de plus en plus visibles. Ils sont sur nos écrans, ils sont dans nos consciences. Combien ? Qui ? Pourquoi ? Que faire ? » (Cnis, 1996) (3).*

1. Patrick Declerck (2001) a décrit de façon saisissante, la souffrance que recouvre, chez les plus désocialisés d'entre eux, le « tumultueux désordre des actes, l'inquiétante atonie de leur existence ».

2. « Après l'année internationale des sans-abri décrétée par l'ONU en 1987, le thème des sans-domicile émerge en Europe au début des années 1990 : la Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri, la FEANTSA, est fondée en 1989 et financée par la Commission européenne qui la charge d'un rapport annuel sur les sans-abri... » (Marpsat, 2006).

3. Le groupe de travail sur les sans-abri, dont la création a été décidée par l'Assemblée plénière du CNIS en 1993, était présidé par Pierre Calame, président de la Fondation pour le progrès de l'homme. Sa vice-présidente, Françoise Euvrard, malheureusement décédée début 1995, a apporté une contribution décisive à la réussite de ses travaux.

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) commençait alors à développer ses travaux sur la pauvreté, qui allaient se traduire par de très importants progrès de la connaissance (Économie et statistique, 1997 ; Freyssinet, 2006). Mais la quête de données chiffrées sur les sans-abri, de la part d'acteurs de tous bords, posait aux statisticiens des problèmes épineux. La variation des appellations – sans-abri, sans-domicile fixe, sans-logis, etc. –, le flou des définitions, n'étaient guère propices à un débat serein sur les chiffres (4). En tout état de cause, les populations les plus précaires étaient mal prises en compte par les recensements et les enquêtes générales. Les populations vivant en hébergement collectif, comptabilisées dans le recensement, ne sont pas interrogées dans la plupart des enquêtes courantes auprès des ménages, qui ne concernent le plus souvent que les ménages en logement ordinaire. Et les populations étrangères non francophones, les habitants de certains quartiers en grande difficulté, les personnes vivant en squat ou dans la rue, les gens très mobiles sont par définition difficiles à enquêter et se trouvent de ce fait « exclus » des statistiques. Seule une enquête spécifique, fondée sur des définitions rigoureuses et admises par tous, pouvait permettre d'approcher le nombre, les profils des personnes sans domicile et les processus qui les avaient conduites là.

*Mais était-il légitime scientifiquement et éthiquement de mener une enquête statistique auprès des sans-domicile (Firdion et Marpsat, 1995) ? Et comment enquêter à grande échelle une population mouvante et en partie invisible ?*

## **La genèse d'une enquête inédite**

Si, depuis le milieu des années 1980, les travaux sociologiques sur l'exclusion, la disqualification, la désaffiliation (Paugam, 1991, 1996 ; Castel, 1995a, 1995b ; Laë, 2000), s'étaient beaucoup développés, les enquêtes qualitatives et ethnographiques sur les sans-domicile restaient au début des années 1990 en nombre assez limité. Seul un programme spécifique d'une assez grande ampleur avait été engagé en 1991 par le « Plan urbain » (5) sur les « sans-domicile fixe ». Certaines des recherches engagées à ce titre ont concerné des groupes délimités de sans-domicile, d'autres se sont penchées plus spécifiquement sur les processus conduisant à leur situation présente. Beaucoup ont étudié les conditions de vie à la rue, les stratégies de survie, les rapports aux institutions sociales (Pichon, 2000).

Néanmoins, ces travaux ne pouvaient éviter une tentative de quantification ; ils la rendaient d'une certaine façon encore plus nécessaire. Une enquête représentative, en mesurant la diversité des situations et leur importance respective était seule susceptible d'éviter la dominance injustifiée dans les représentations de certaines « figures » du sans-domicile plus frappantes ou plus médiatiques que les autres. De plus, en faisant apparaître l'importance respective des facteurs individuels et structurels, elle permettrait de doser l'importance relative des processus qui conduisent aux formes d'extrême précarité et donc d'orienter l'action des acteurs publics et sociaux.

---

4. Il est intéressant de noter, comme le fait Cécile Brousse (2005), qu'avec l'amélioration des services d'hébergement et la progression des travaux statistiques, la terminologie a évolué : les termes indiquant l'absence de toit ou d'abri (sans-abri, sans-logis) cèdent progressivement la place à des termes faisant référence à la privation de logement (sans-domicile, l'adjectif « fixe » étant lui-même progressivement abandonné). Cette évolution est sensible en France comme dans les pays de l'Union Européenne.

5. Service de recherche du Ministère de l'Équipement, créé en 1984.

Mais ne risquait-on pas, par un tel choix, de privilégier une approche appauvrie, « essentialiste » de la pauvreté, s'attachant à simplement compter, décrire la diversité des populations et étudier comment elles vivent ? Ceci alors que tous les travaux sociologiques français et étrangers récuse le raisonnement qui consiste à opposer les caractéristiques des pauvres à celles du reste de la population, insistant au contraire sur les relations d'interdépendance qu'ils entretiennent avec la société dont ils font partie (Paugam et Schultheis, 1998). Par ailleurs, pour les associations proches des sans-domicile, enquêter auprès de ces populations à grande échelle apparaissait très difficile sans une connaissance approfondie du terrain, que ne pouvait garantir le recours à un réseau étendu d'enquêteurs. L'importance des travaux et des discussions au sein du groupe du Conseil national de l'information statistique (Cnis), puis plus tard de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (ONPES), les contacts établis pour la réalisation des enquêtes pilotes et la préparation de l'enquête proprement dite ont montré que ces difficultés pouvaient être résolues. Les méthodes qualitatives et quantitatives ne doivent pas être considérées comme des « paradigmes inconciliables » ; elles doivent et elles peuvent s'enrichir l'une l'autre (Marpsat, 1999). Et des méthodes d'enquête étendue peuvent, à certaines conditions, être respectueuses d'une population extrêmement fragilisée, et s'adapter à leurs conditions de vie, sans violer leur intimité.

Au final, une enquête nationale représentative est apparue possible. Aux États-Unis, dès les années 1980, et à la suite de violentes polémiques sur les estimations du nombre de sans-domicile, des travaux avaient été réalisés par le bureau du recensement (Firdion et Marpsat, 2000a). Dans le cadre des travaux du groupe du Cnis sur les sans-abri, l'Institut national des études démographiques (Ined) utilisa des éléments des méthodes américaines pour mener deux enquêtes pilotes : la première sur un échantillon représentatif de 591 utilisateurs de services destinés aux personnes sans domicile sur Paris au cours de l'hiver 1994-1995 (Firdion et Marpsat, 2000b) et la seconde, réalisée en 1998, auprès de jeunes sans domicile à Paris (Marpsat et Firdion, 2001 ; Amossé *et al.*, 2001). Les enquêtes de l'Ined ont prouvé à la fois la faisabilité d'une enquête élargie et l'intérêt de ses résultats (6).

### **Les premiers résultats de l'enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds**

Les résultats les plus attendus de l'enquête concernaient *le nombre de sans-domicile* et ce malgré les prises de position très fermes du groupe de travail du Cnis (7). Les chiffres circulant avant la réalisation de l'enquête variaient de 100 000 à 800 000 personnes. Les premiers résultats de l'enquête *auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds* (ou *Sans-domicile 2001*), présentés début 2002 à l'ONPES (Brousse *et al.*, 2002a et 2002b), se situaient au bas de cette fourchette : une semaine du mois de janvier 2001, 93 000 usagers avaient fréquenté les services d'aide (hébergement ou distribution de repas chauds) au moins une fois ; parmi eux, on pouvait estimer à 86 000 le nombre de personnes sans domicile au sens de l'enquête (personnes qui ont passé la nuit précédente dans un centre d'hébergement ou dans un lieu non prévu pour l'habitation) : 70 000 adultes, 16 000 enfants les accompagnant.

6. Ces enquêtes montraient par exemple comment les modalités de sélection des centres d'accueil « construisaient » en quelque sorte une population hiérarchisée au sein même des populations précaires interrogées. « Ce groupe est plus à concevoir comme un agrégat résultant d'une série de processus de catégorisation, sélection et enfin hiérarchisation à l'œuvre tant sur le marché de l'emploi, du logement que du travail social » (Soulié, 2000).

7. « A ceux qui demanderont simplement « combien ? », nous répondons et nous continuerons à répondre simplement : non » (Cnis, 1996, p. 1).

Ce résultat qui pouvait apparaître « décevant » pour les associations s'occupant des sans-abri n'a pas suscité de controverse comparable à celle qui s'est développée aux États-Unis dans les années 1980, où les premiers résultats officiels avaient ramené les estimations de 2 à 3 millions de personnes à 300 000-350 000. Le paysage associatif français n'est, il est vrai, en rien comparable à celui des États-Unis. Et il ne fait aucun doute que les travaux préparatoires tant au Cnis qu'à l'ONPES avaient familiarisé les acteurs sociaux avec les contours très précis de la définition retenue (8). Celle-ci exclut les situations de logement difficiles (les gens contraints d'être hébergés par leurs proches, les occupants de logements surpeuplés ou insalubres), les non-francophones (9), les sans-domicile qui ne fréquentent pas les services d'hébergement et de repas, ainsi que ceux qui habitent dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants (10). De même, le choix pour l'enquête d'une période de référence courte (une nuit donnée) donnait des résultats nécessairement plus faibles qu'une période plus longue. La présentation des premiers résultats a rappelé ces limites et estimé, lorsque cela était possible, leurs incidences. C'est ainsi que certaines situations dites « particulières » de logement non prises en compte dans la définition retenue ont été estimées à l'aide des enquêtes *Logement* ou du recensement à quelque 300 000 personnes (11). De même, l'incidence du passage d'une référence journalière à une référence hebdomadaire a été estimée (à environ 5 % de plus). Par la suite, l'exploitation d'une question rétrospective posée dans l'enquête *Santé 2003* a permis d'estimer à 800 000 le nombre de personnes actuellement en logement ordinaire qui avaient dû séjourner au moins une fois dans la rue ou dans un centre. Enfin, une enquête complémentaire a été réalisée par l'Ined à la demande de l'ONPES, afin d'étudier les « marges » de l'enquête (12).

Les premiers résultats ont permis de confirmer *certaines des hypothèses tirées des enquêtes qualitatives et les résultats établis à partir des enquêtes pilotes de l'Ined, comme de mettre l'accent sur des phénomènes largement sous-estimés par l'opinion et les décideurs.*

Ainsi, les premières descriptions de la population enquêtée, plutôt masculine et jeune, mettent en évidence la part des étrangers, quatre fois plus élevée que dans la population française (13), celle des jeunes adultes de 18 à 29 ans (plus d'un tiers contre un quart dans l'ensemble de la population), la présence significative de femmes jeunes (autant d'hommes que de femmes dans la population des 18 à 24 ans) et celle de personnes accompagnées d'un ou de plusieurs enfants (le quart des sans-domicile). Ce qui confirme les constats faits par les acteurs de terrain quant à la transformation de la population qu'ils rencontrent et invite à réfléchir de façon urgente sur l'inadaptation du dispositif de prise en charge.

Autre résultat important : les allers et retours constants des sans-domicile entre divers modes d'accueil, largement conditionnés par leurs capacités et la sélection opérée en conséquence : centres d'urgence ouverts seulement la nuit, centres d'accueil et de réin-

---

8. Rappelons que la définition du sans-domicile retenue pour l'enquête recouvrait les personnes qui ont passé la nuit un jour donné dans un lieu non prévu pour l'habitation, ainsi que celles qui sont prises en charge par un organisme fournissant un hébergement gratuit ou à faible participation.

9. Comptés, mais non enquêtés.

10. Comptés, mais non enquêtés.

11. 129 000 personnes logeant dans une habitation mobile ; 51 000 dans une chambre d'hôtel en payant, 41 000 dans une construction provisoire ou une habitation de fortune ; 80 000 en hébergement contraint chez des membres de la famille ou des amis (Brousse et al., 2002b, pp. 402-403).

12. L'enquête a porté sur un échantillon de 106 personnes rencontrées par les services itinérants, afin de voir si ces personnes présentaient des caractéristiques différentes des personnes interrogées par l'Insee en 2001 (Marpsat et Quaglia, 2000 ; Marpsat et al., 2004).

13. Alors que la population enquêtée, rappelons-le, ne comprenait pas les étrangers non francophones.

sersion ouverts en journée où l'on peut séjourner deux à six mois et souvent plus lorsqu'il n'y a pas de possibilité de relogement, logements ou chambres d'hôtel dépendant des structures d'accueil. Pour les sans-abri en particulier, la répartition à un moment donné des sans-domicile entre les personnes « à la rue » ou dans des abris de fortune (8 %) et les centres d'hébergement d'urgence ouverts uniquement la nuit (15 %) reflète mal les difficultés extrêmes des conditions de vie entre « la rue et le foyer » liées à la surcharge et aux conditions d'accueil de certains centres (une partie des personnes à la rue n'ont pas trouvé de place la nuit précédant l'enquête, ou ne veulent pas se rendre dans les centres en raison des conditions d'hygiène et de sécurité).

L'engorgement des centres est aussi la conséquence de l'allongement des durées de séjour : celles-ci dépassent souvent les durées réglementaires dans les centres de réinsertion, notamment pour les étrangers en attente d'un titre de séjour et les hommes âgés. Les sans-domicile accueillis uniquement la nuit ont également une ancienneté importante dans le dispositif.

Parmi les premiers résultats également, un constat qui a frappé l'opinion (14) : les sans-domicile ne constituent pas un monde coupé de la société. Près du tiers ont un travail (cette proportion étant plus élevée dans l'agglomération parisienne, Debras *et al.*, 2004), majoritairement dans des métiers ouvriers et employés sans qualification. La quasi-majorité déclare avoir de la famille et des amis et près des trois quarts disent entretenir des contacts assez fréquents avec eux même s'ils déclarent par ailleurs fréquemment souffrir de la solitude (Monrose, 2004). Ils ont des contacts avec les institutions sociales (70 % ont eu au moins un contact dans les douze derniers mois), plus fréquents encore avec les médecins et les travailleurs sociaux, ces contacts étant très variables selon l'ancienneté dans la condition de sans-domicile, l'âge et les conditions de vie (Avenel et Damon, 2003).

## Nouvelles avancées

Au-delà des premiers résultats, la nouveauté de cette enquête, la complexité des questions posées par la littérature scientifique imposaient un travail en profondeur qui permette d'éclairer plusieurs questions centrales qui constituent la trame du présent numéro :

- l'interaction entre la politique d'assistance et ceux auxquels elle s'adresse : comment et selon quels critères se répartissent les personnes privées de logement personnel entre les différentes formes d'hébergement aidés ?
- les parts respectives de continuité ou de « rupture » de la population étudiée par rapport au reste du monde social : catégorie à part ou continuum de situations ?
- celles des facteurs individuels et structurels dans la genèse de la situation de sans-domicile : « misérabilisme ou déterminisme » ?

La santé des sans-domicile qui est un facteur de préoccupation important pour les autorités sanitaires et les travailleurs sociaux a fait par ailleurs l'objet d'un examen spécifique.

---

14. Fin 2005, donc avec un grand retard. Ce constat était présent dès 2000 dans la publication de l'enquête pilote de l'Ined et, en ce qui concerne l'enquête Insee, dans les Travaux de l'ONPES 2001-2002.

Pour finir, la parole des enquêtés a été recueillie dans une question ouverte en fin de questionnaire et a fait l'objet d'un traitement statistique qui fournit un riche complément aux résultats des seules questions fermées.

### **Interaction entre l'assistance et les différentes catégories de sans domicile**

**Cécile Brousse**, après avoir décrit l'organisation du réseau d'hébergement et de distribution de repas chauds qui a servi de base à l'enquête, s'attache à étudier *le lien entre la catégorie des sans-domicile et les logiques de prise en charge de cette population*. Elle fait apparaître la forte hétérogénéité de la population étudiée, largement structurée par la configuration familiale et le rapport au marché du travail, en distinguant cinq groupes de taille inégale : les personnes seules sans activité professionnelle (45 %), essentiellement masculines ; une catégorie plus jeune et plus diplômée vivant également sans conjoint ni enfant mais disposant d'un emploi (22 %) ; un groupe composé majoritairement de femmes dont les trois quarts sont accompagnées de jeunes enfants (18 %) ; un quatrième groupe (13 %) composé de personnes relativement jeunes vivant en couple et pour la moitié d'entre elles avec des enfants ; des personnes âgées de plus de 50 ans (2 %) qui n'ont jamais vécues en couple et n'ont pas d'occupation professionnelle. Face à cette population, le réseau d'hébergement est fortement hiérarchisé, selon que la prise en charge est continue ou discontinue, individuelle ou collective, selon la plus ou moins grande stabilité des conditions de séjour et le degré d'appropriation du lieu. La répartition des différentes catégories entre les modes d'hébergement - depuis la rue jusqu'aux chambres d'hôtel et aux foyers logement - est dépendante du niveau de revenu, de la configuration familiale, du rapport au marché du travail. L'analyse des résultats laisse penser que les critères de sélection des structures d'accueil conduisent à réserver les formes d'hébergement les plus personnalisées et les plus stables à certains types de publics. La sélection s'opère alors, soit au moment de l'entrée dans le dispositif d'hébergement, soit par des processus de mobilité ascendante et descendante au sein du dispositif lui-même.

### **Coupure ou continuité**

**Cécile Brousse** met ensuite en parallèle le groupe des sans-domicile et d'autres catégories de la population plus ou moins proches afin de situer la population des sans-domicile dans des ensembles plus larges - notamment celui des individus médiocrement logés et celui des personnes à très faibles revenus. Ce qui lui permet d'examiner si *les sans-domicile constituent un groupe homogène et occupent une place particulière dans l'ensemble des personnes pauvres*.

Les sans-domicile ont des caractéristiques proches de celles des autres personnes médiocrement logées : même proportion hommes/femmes, même part de personnes nées à l'étranger. Toutefois ils comptent plus de jeunes et nettement moins de cinquantenaires. En revanche, ils ont un taux de chômage nettement plus élevé et un taux d'inactivité deux fois plus important. L'analyse de la population des mal logés met en évidence les mauvaises conditions de logement des personnes seules, sans ressources scolaires, affectées par le chômage mais aussi la sur-représentation des hommes et des immigrés dans des formes de logement atypiques. À cet égard, la population des sans-domicile constitue un cas particulier au sein d'un problème plus général. C'est la faiblesse de leurs ressources

qui les empêche d'accéder à un logement indépendant, y compris dans les segments les plus dégradés du parc de logement.

En revanche, s'il ne fait aucun doute que les sans-domicile appartiennent au groupe des personnes à bas revenus, ils ne constituent en rien un modèle réduit de la grande pauvreté. Contrairement aux sans-domicile, les personnes à bas revenus ayant un logement indépendant sont plus nombreuses dans les petites agglomérations, avec une prédominance féminine et une part relativement importante des personnes de plus de 45 ans. Par ailleurs, l'hétérogénéité des niveaux de revenus des sans-domicile est grande : par rapport aux personnes titulaires de faibles revenus, ils comptent à la fois plus de personnes aux revenus extrêmement faibles, mais aussi davantage de personnes aux revenus relativement plus élevés. La composition des ménages est ici l'élément le plus discriminant, les ménages modestes ayant d'autant plus de chance d'occuper un logement du parc social qu'ils ont des enfants. Les critères d'admission dans le parc social contribuent à modérer en négatif les contours de la population sans domicile. L'hypothèse d'un *continuum* de situations entre sans-domicile et populations mal logées et celles disposant de bas revenus se trouve confirmée, de même que le rôle de la politique d'assistance et de logement social dans la détermination des contours de la catégorie des personnes connaissant les conditions de vie les plus précaires

Autre illustration du dégradé de situations entre la condition de sans-domicile et des populations voisines, un article de **Maryse Marpsat** met en évidence une pauvreté moins visible mais profonde, qu'elle appelle « *une forme discrète de pauvreté* ». Il s'agit des personnes qui, interrogées dans les distributions de repas lors de l'enquête, disposaient cependant d'un logement autonome et n'ont donc pas été retenues dans les analyses de la population sans domicile. Cet échantillon est comparé, d'une part, avec ceux qui ont déclaré n'avoir jamais eu de logement autonome et, d'autre part, avec ceux qui en ont eu un et l'ont perdu, en partant de travaux américains et espagnols comparables réalisés durant la décennie 1990. Pour une part importante, les utilisateurs logés ont été sans domicile à un moment de leur vie. Ils sont plus âgés et ce sont plus souvent des hommes, de nationalité française. Huit sur dix occupent leur logement seuls. Ils ont relativement moins de contacts extérieurs (famille, amis, travailleurs sociaux). L'examen des difficultés rencontrées avant l'âge de 18 ans ne révèle que de faibles écarts avec les deux autres catégories. Les différenciations sont plus nettes sur le plan du travail. Pour une très grande part, les personnes logées ont déjà travaillé et ont une expérience professionnelle assez longue mais, en raison d'un licenciement, d'une suppression d'emploi, de leur état de santé, de leur âge – facteurs qui souvent se cumulent –, elles sont beaucoup moins nombreuses à occuper un emploi au moment de l'enquête. La nature de leurs revenus les différencie également assez nettement de ceux qui n'ont jamais eu de logement autonome et de ceux qui, en ayant eu un, l'avaient perdu au moment de l'enquête : les prestations comme l'allocation adulte handicapé, une pension de retraite ou le minimum vieillesse, l'allocation de logement occupent une place beaucoup plus importante. Les conditions de logement sont souvent sommaires et une partie des personnes enquêtées a cherché, sans y parvenir, à changer de logement durant l'année écoulée. Au total, ce travail permet de mettre en évidence une forme de pauvreté moins visible dans l'espace public mais qui n'en est pas moins profonde. Ces personnes, âgées pour la plupart, souffrent de solitude et habitent dans des logements de mauvaise qualité. Elles ont besoin d'aides d'organismes divers ou de particuliers pour compenser la faiblesse de leurs ressources. Pour une part non négligeable, les utilisateurs logés sont d'ailleurs d'anciens sans-domicile. Leur situation met en question les politiques de logement qui

ne permettent pas à certaines personnes, même bénéficiant d'allocations, d'accéder à un logement confortable ainsi que les modalités de réinsertion des personnes sans domicile qui les font « sortir de la rue », mais pas de la très grande pauvreté.

### **Facteurs individuels et facteurs structurels**

**Jean-Marie Firdion** étudie *les liens entre la situation présente des personnes utilisatrices de service d'aide aux sans-domicile et les évènements survenus dans l'enfance*, éléments qui ne peuvent être considérés comme seulement individuels, mais renvoient également à des facteurs structurels. Il situe son étude dans le cadre de la théorie des « champs » et des « capitaux » de Pierre Bourdieu (1984), en se référant aux ressources ou capitaux que peuvent représenter dans l'univers des sans-domicile le niveau scolaire, les contacts entretenus, la santé, la perception de revenus du travail ou d'allocations. S'intéressant d'abord aux effets du placement dans l'enfance, il identifie les indicateurs de risque liés au contexte familial qui se trouvent significativement liés à cet évènement : violences dans la famille, parents malades ou décédés, famille en grande précarité, résultats qu'il commente à l'aide de nombreux travaux étrangers et français.

Puis, élargissant son étude, il cherche à estimer à l'aide des modèles qu'il a construits les effets respectifs des antécédents socio-familiaux (dont le placement), et les capitaux dont pouvaient disposer les personnes utilisatrices des services d'aide aux sans-domicile sur trois variables : occuper un emploi au moment de l'enquête, avoir été victime d'une agression au cours des deux dernières années, avoir fait une démarche auprès d'un service social (mairie, centre communal d'action sociale, bureau d'aide sociale) au cours des douze derniers mois.

S'agissant de l'exercice actuel d'un travail, les éléments déterminants sont de nature structurelle : capital scolaire (avoir au moins un diplôme, ne pas être illettré), capital social (contacts avec les parents, la famille, les amis), capital santé (jeunesse, se sentir en bonne santé).

Dans le cas des agressions subies, ce sont des facteurs individuels (le fait de vivre avec ses enfants, avoir dormi dans la rue ou dans un squat au cours de l'année) et socio-familiaux (placement, problèmes de violence dans la famille, décès des parents) qui ont la plus forte influence positive ou négative sur le risque.

Le recours au bureau d'aide sociale est influencé, pour les hommes par des facteurs socio-familiaux (placement, problèmes d'argent dans la famille, problèmes de violence dans la famille), mais pour les femmes par des formes de capital scolaire et social. Pour les deux sexes interviennent également des facteurs de contexte présent : être sans logement autonome stable depuis moins d'un an, avoir subi des agressions.

Ainsi, l'influence du mode de socialisation primaire et des liens familiaux se fait sentir à l'âge adulte dans cette population particulièrement défavorisée dans des domaines très divers : risque d'agression, démarches auprès d'un bureau d'aide sociale (pour les hommes). Mais pour la probabilité d'occuper un emploi actuellement, pour les démarches auprès d'un bureau d'aide sociale, pour les femmes, ce sont les facteurs structurels liés aux capitaux qui jouent le rôle le plus important, même dans le champ de l'action sociale. Même si des effets du contexte présent nuancent ces effets d'« héritage » social

et familial, et bien que les facteurs socio-familiaux ne soient bien entendu pas indépendants de facteurs structurels, Jean-Marie Firdion en conclut que l'approche en termes de capitaux permet de dépasser l'opposition classique entre les approches individualistes (souvent « misérabilistes ») et structurelles (souvent « déterministes »). Ses travaux permettent en tous cas de mettre l'accent sur des politiques de prévention qui sortent du cadre limité de l'aide sociale, tout en ouvrant des pistes fructueuses pour porter remède à des points faibles des dispositifs d'action sociale : prise en charge collective des enfants en dépit de l'instabilité résidentielle, évaluation des politiques de placement des mineurs notamment sur le plan affectif pour contrebalancer les effets très négatifs de certaines conceptions éducatives des centres.

### **La santé des sans-domicile**

Abordant ensuite les questions relatives à la santé des sans-domicile qui préoccupent particulièrement les réseaux d'assistance et les autorités sanitaires, Patrick Peretti-Watel, puis François Beck, Stéphane Legleye et Stanislas Spilka comparent certains des résultats de l'enquête sur les sans-domicile à ceux concernant d'autres catégories de population.

Ainsi, **Patrick Peretti-Watel** examine la relation entre la santé et les relations interpersonnelles – sujet fréquemment traité par les études épidémiologiques récentes : les conclusions des travaux menés étant que les relations interpersonnelles n'améliorent pas la santé, mais contribuent à la maintenir lorsque surviennent des circonstances défavorables. Afin de vérifier ou d'invalider ces résultats sur une population particulièrement défavorisée (15), Patrick Peretti-Watel commence par décrire les liens relationnels des usagers des services d'aide en distinguant, en fonction du temps écoulé depuis le dernier contact, des « types relationnels » contrastés. L'étude des liens entre le réseau relationnel et la santé conduit à conclure que, toutes choses égales par ailleurs, les relations avec les proches ne distinguent pas les enquêtés selon qu'ils jugent leur santé très bonne, bonne ou moyenne. C'est aux deux extrêmes (très bonne et bonne *versus* médiocre mauvaise ou très mauvaise) que l'on constate un effet significatif, l'isolement relationnel étant bien associé à une mauvaise santé perçue. S'intéressant ensuite plus spécifiquement aux états dépressifs, il constate que, comme pour d'autres catégories de populations, c'est dans les cas de personnes souffrant de maladies chroniques ou graves que la rareté ou l'absence de contacts avec les proches sont significativement associées aux états dépressifs perçus, la rupture avec les proches étant plus préjudiciable que leur disparition. Pour les personnes ne rapportant pas de maladie chronique ou grave, les résultats sont contraires : les risques d'états dépressifs sont significativement plus faibles parmi ceux qui ont le plus souvent perdu leurs proches ou n'en ont plus à contacter. L'auteur émet alors l'hypothèse, tirée d'une étude américaine sur des familles très défavorisées de l'existence de dysfonctionnements familiaux suscitant des difficultés psychologiques au lieu de les résorber.

**François Beck, Stéphane Legleye et Stanislas Spilka** traitent de *l'alcoolisation des personnes sans domicile*. L'enquête *Sans-domicile 2001* permet de reconsidérer un certain nombre de préjugés qui attribuent systématiquement aux personnes sans domicile une consommation excessive d'alcool, sans tenir compte de la diversité des populations

---

15. L'auteur travaille sur l'ensemble des usagers des services d'aide, qu'ils soient ou non sans domicile propre.

et des situations concernées. Selon les résultats de l'enquête, les sans-domicile seraient même moins consommateurs que la population générale d'âge équivalent – résultats que les auteurs invitent à considérer avec prudence compte tenu de la nature des questions posées et des conditions de l'enquête. L'intérêt est cependant de montrer que, contrairement à ce qui est véhiculé par l'imagerie populaire, l'alcool n'est pas toujours aussi omniprésent dans les parcours des sans-domicile et de rappeler que les prises excessives correspondent le plus souvent à des états de très grande précarisation. Les limites de la comparabilité entre les questions de l'enquête *Sans-domicile 2001* et celles effectuées en population générale suggèrent aux auteurs des pistes d'amélioration pour l'avenir. Pour les individus présentant une alcoolisation excessive, l'analyse des temporalités et des contextes de cette pratique serait importante afin de savoir dans quelles situations d'urgence ou de conditions défavorables l'alcool est systématiquement consommé, et dans quelle mesure la consommation est moindre lorsque l'environnement s'améliore.

### La parole des usagers

À la fin de l'enquête *Sans-domicile 2001*, une question ouverte avait été introduite pour, en quelque sorte, « redonner la main » aux enquêtés, soumis à de nombreuses questions rétrospectives souvent douloureuses à se remémorer. 52 % des usagers avaient répondu à cette question, matériau délicat à traiter statistiquement (inégaie longueur des réponses, effet enquêteur, etc.). **Gaël de Peretti** consacre le dernier article de ce numéro aux résultats d'une exploitation expérimentale des réponses. Cet article a un double intérêt. Méthodologique d'abord. Les questions ouvertes, dont l'usage s'est développé dans les dernières enquêtes de l'Insee, restent rarement exploitées, sinon pour les fermer *via* un postcodage plus ou moins détaillé, méthode critiquée par les partisans d'une analyse textuelle. La méthode expérimentée ici s'appuie sur un logiciel d'analyse lexicométrique, dont la méthodologie, les conventions et les limites sont présentées avec précision. Sur le fond, les résultats de cette exploitation apportent un éclairage nouveau, qui s'inscrit dans la nécessité clairement établie aujourd'hui par les acteurs sociaux comme par une majeure partie des chercheurs, d'une approche participative de la pauvreté. Le traitement statistique retenu permet de regrouper les répondants en 18 classes à partir du vocabulaire utilisé dans leurs réponses, tels que « le questionnaire est », « le logement est le problème majeur », « travailler », « le lieu d'hébergement est », « ma famille », etc.). À l'intérieur de chaque classe, la sélection des réponses caractéristiques permet d'« entendre » les préoccupations et les appréciations des enquêtés, matériau précieux pour améliorer le questionnaire et comprendre les rapports avec les services sociaux. La récurrence de certaines propositions peut aider à améliorer les pratiques. Et les défauts du système sont fortement soulignés – traitement trop souvent dans l'urgence, sous-estimation des délais nécessaires pour une réinsertion sociale –, de même que les problèmes aigus rencontrés par certaines catégories de sans-domicile : jeunes, sans-papiers, couples avec enfants.

\*

\* \*

Lancée quelques années après les enquêtes américaines, première de par son étendue en Europe, l'enquête *auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou les distributions de repas chauds* de l'Insee en 2001 a permis des avancées importantes dans la connaissance des mécanismes de l'exclusion et des « turbulences » qui rejettent

tent en marge des sociétés développées de nouvelles couches de population. Les travaux présentés dans ce numéro témoignent de cet apport tant à la littérature scientifique, qu'aux réflexions sur les politiques sociales qui vont bien au-delà de la prise en charge directe des populations concernées. On ne peut que regretter que les acteurs politiques et sociaux, les médias, l'opinion tardent à se saisir de ces analyses, qui invitent à l'adoption de problématiques nouvelles d'analyse et d'action, plus collectives, et moins exclusivement centrées sur les individus et leurs comportements.

**Marie-Thérèse Join-Lambert**

(Inspectrice générale honoraire des affaires sociales, ancienne Présidente de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale).

---

#### BIBLIOGRAPHIE

**Amossé T., Doussin A., Firdion J.-M., Marpsat M. et Rochereau T. (2001)**, *Vie et santé des jeunes sans domicile ou en situation précaire, enquête Ined, Paris et petite couronne, 1998*, CreDES, Biblio n° 1355, Paris.

**Avenel M. et Damon J. (2003)**, « Les contacts avec les intervenants sociaux des sans-domicile usagers des services d'hébergement et de distribution de repas chauds : Quel recours aux institutions, aux prestations et aux professionnels des secteurs sanitaire et social », *Études et résultats*, Drees, n° 277.

**Bourdieu P. (1984)**, *Questions de sociologie*, Les Éditions de minuit.

**Brousse C. (2005)**, « Définir et compter les sans-abri en Europe : enjeux et controverses », *Genèses*, n° 58, pp. 48-71.

**Brousse C., de la Rochère B. et Massé E. (2002a)**, « Hébergement et distribution de repas chauds. Le cas des sans-domicile », *Insee Première*, n° 823.

**Brousse C., de la Rochère B. et Massé E. (2002b)**, « Les sans-domicile usagers des services d'hébergement ou de distribution de repas chauds », *les Travaux de l'ONPES*, la Documentation Française, pp. 395-431.

**Castel R. (1995a)**, *Les métamorphoses de la question sociale*, Fayard, p. 21.

**Castel R. (1995b)**, « Les marginaux dans l'histoire », in *L'exclusion : l'état des savoirs*, La Découverte.

**CNIS (1996)**, *Pour une meilleure connaissance des sans-abri et de l'exclusion du logement*, Rapport final du groupe de travail sur les sans-abri, n° 29.

**Debras B., Hélène Chamborédon H. et Thiéry P. (2004)**, « Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur trois déclare avoir un emploi », *Insee Île de France « à la page »*, n° 241.

**Declerck P. (2001)**, *Les Naufragés : avec les clochards de Paris*, collection « Terre Humaine », Plon.

**Économie et statistique (1997)**, « La pauvreté une et multiple », n° 308-309-310.

**Firdion J.-M et Marpsat M. (1995)**, « Est-il légitime de mener des enquêtes statistiques auprès des sans-domicile ? Une question éthique et scientifique », *Revue Française des Affaires Sociales*, n° 2-3.

**Firdion J.-M et Marpsat M. (2000a)**, « Les enquêtes statistiques sur les sans-domicile aux États-Unis », in Marpsat, Firdion (dir.), *La Rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, PUF/Ined, pp. 63-106.

**Firdion J.-M et Marpsat M. (2000b)**, « Les personnes sans domicile à Paris : caractéristiques, trajectoires et mode de vie », in *La rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 90*, Maryse Marpsat et Jean-Marie Firdion (dir.), Presses Universitaires de France/Ined, pp. 257-285.

**Firdion J.-M et Marpsat M. (2001)**, « Les ressources des jeunes sans domicile et en situation précaire » *Recherches et prévisions*, n° 65, pp. 91-112.

**Freyssinet J. (2006)**, « La mesure de la pauvreté : problèmes techniques et débats sociaux », *Actes du 11<sup>e</sup> colloque de comptabilité nationale*, Paris, miméo.

**Laë J.-F. (avec A. Farge) (2000)**, *Fracture sociale*, Desclée de Brouwer.

**London J. (1902)**, *Le peuple d'en bas*, Phébus, libretto 1999.

**Marpsat M. (1999)**, « Les apports réciproques des méthodes qualitatives et quantitatives. Le cas particulier des enquêtes sur les personnes sans domicile », *Dossiers et recherches de l'Ined*, n° 79.

**Marpsat M. (2006)**, « La préhistoire de l'enquête Insee sur les sans-domicile », *miméo*.

**Marpsat M. et Quaglia M. (2002)**, *Étude sur les sans-domicile non francophones utilisant les services d'hébergement ou de distribution de repas chauds*, document de travail, Ined.

**Marpsat M., Quaglia M. et Razafindratsima N. (2004)**, « Les sans-domicile et les services itinérants », *Les Travaux de l'ONPES 2003-2004*, pp. 255-290.

**Montrose M. (2004)**, « Les contacts familiaux et amicaux des personnes sans domicile », *Études et Résultats*, Drees, n° 311.

**Orwell G. (1931)**, *Dans la Dèche à Paris et à Londres*, Paris, 10/18, Domaine étranger 2001.

**Paugam P. (1991)**, *La disqualification sociale*, Presses Universitaires de France.

**Paugam P. (1993)**, *La société française et ses pauvres*, Presses Universitaires de France.

**Paugam P. (2005)**, *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Presses Universitaires de France.

**Paugam P. (dir.) (1996)**, *L'exclusion : l'état des savoirs*, La Découverte.

**Paugam P. et Schultheis F. (1998)**, « Naissance d'une sociologie de la pauvreté », introduction à Georg Simmel, in *Les pauvres*, Presses Universitaires de France,, Quadrige pp. 13-19.

**Pichon P. (2000)**, « Premiers travaux sociologiques et ethnographiques français à propos des sans-domicile fixe », in Marpsat, Firdion (dir.), *La Rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, PUF/Ined, pp. 107-123.

**Rouleau-Berger L. (2004)**, *La rue, miroir des peurs et des solidarités*, Presses Universitaires de France, *Sociologie d'aujourd'hui*.

**Simmel G. (1908)**, *Les pauvres*, Presses Universitaires de France Quadrige 1998.

**Soulié C. (2000)**, « Le dualisme du réseau d'hébergement pour personnes sans-abri à Paris », in Marpsat, Firdion (dir.), *La Rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990*, Paris, PUF/Ined, pp. 211-255.

**Vexliard A. (1957)**, *Le clochard*, Desclée de Brouwer 1998.